

# Conditions

3S Swiss Solar Solutions AG  
Schorenstrasse 39  
CH-3645 Gwatt / Thoune

(Ci-après désigné par «3S»)

Les conditions suivantes s'appliquent exclusivement aux partenaires spécialisés de 3S.

## 1 CGV

Les Conditions générales de vente (CGV) pour les produits et services de 3S s'appliquent. Elles sont disponibles sur le site <https://3s-solar.swiss>

## 2 Taxe anticipée de recyclage

3S participe au système global SENS eRecycling, qui régit la reprise des modules photovoltaïques. La taxe anticipée de recyclage (TAR) est comprise dans le prix du module et donne le droit de restituer gratuitement les modules photovoltaïques en fin de vie. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site <http://www.erecycling.ch>.

## 3 Prix

Tous les prix s'entendent dans la devise spécifiée dans le contrat, hors TVA.

Le prix de l'emballage dépend de la participation du client à notre concept d'emballages réutilisables.

## 4 Conditions générales de paiement

- 4.1 Nouveau client  
100% du paiement à l'avance
- 4.2 Client étranger  
100% du paiement à l'avance
- 4.3 Partenaire spécialisé  
14 jours suivant la date de facturation

## 5 Modèles d'achat et systèmes de remises

3S propose 4 modèles d'achat différents afin de couvrir au mieux les besoins de chaque client:

- 1) Spécifique à l'objet: le client achète un projet préassemblé (commande de projet).
- 2) Spécifique à la quantité d'articles: le client achète des quantités importantes de matériel avec livraison sur appel unique et les répartit lui-même entre ses projets.
- 3) Spécifique au volume de vente: le client achète un volume et reçoit une remise définie sur la base du volume de vente. Ce volume doit être acheté dans un délai d'un an. Le versement d'une caution sert de garantie de bonne exécution.
- 4) Courtier: le client achète de grandes quantités par l'intermédiaire de 3S avec livraison directe du fabricant de la marchandise au client.

Chaque client bénéficie d'une remise transparente basée sur la quantité et la prestation de service.

Les remises des différents modèles d'achat ne peuvent pas être cumulées dans une même commande. Toutefois, les remises peuvent être combinées dans plusieurs commandes indépendantes.

- 5.1 Remise client  
Les remises client s'appliquent à tous les modules PV, thermiques et Blind produits par 3S en Suisse. Les produits faisant l'objet d'une remise client sont caractérisés comme tels dans les listes de prix électroniques respectives (prix objet, prix quantité, prix courtiers) («[remise client OUI]»).
- 5.2 Remise sur objet  
Les remises sur objet s'appliquent aux transactions liées à des projets. Elles dépendent de la valeur nette de tous les matériaux et services d'une commande ferme. Les remises sur objet sont accordées, après déduction d'éventuelles remises client, sur le montant net du volume total de la commande. Les frais d'emballage et de transport sont exclus de la remise sur objet.  
  
Plusieurs projets ayant des adresses et des dates de livraison différentes peuvent être regroupés au sein d'une commande ferme. Dans ce cas, la somme totale de tous les projets dans la commande correspondante est la base de calcul de la remise sur objet.

### 5.3 Remise sur quantité d'articles

Les remises sur quantité d'articles s'appliquent article par article et sont calculées, après déduction d'éventuelles remises client, sur la valeur résiduelle de cet article en fonction du nombre de pièces commandées.

Conditions de remise sur la quantité d'articles:

- a) Les articles commandés ne seront livrés que dans des unités d'emballage spécifiées. L'unité d'emballage est considérée comme la quantité minimale.
- b) Les quantités commandées constituent une commande ferme.
- c) Commande et livraison uniques
- d) Délais de livraison: le délai de livraison pour le matériel en stock non assemblé avec transport de la part de 3S est conforme au chapitre 10.

### 5.4 Remise sur le volume des ventes

La remise sur le volume des ventes s'applique à un volume convenu avec une remise uniforme sur l'ensemble des articles. Le traitement de la commande peut s'effectuer en une fois ou en plusieurs livraisons partielles réparties sur une année entière.

En principe, les conditions convenues par contrat s'appliquent au moment de la conclusion du contrat.

- a) Conditions de remise sur le volume des ventes:
  - Les quantités commandées seront livrées dans les quantités minimales correspondantes suivant les unités d'emballage.
  - Les quantités commandées constituent une commande ferme et peuvent faire l'objet de livraisons partielles sur appel pendant la durée de validité du contrat.
  - Le contrat prend fin après l'atteinte du volume fixé ou après 365 jours au plus tard. Le contrat est automatiquement renouvelé jusqu'à révocation. Deux semaines avant l'échéance, le partenaire spécialisé en sera informé par 3S.
- b) Impact des remises sur le volume des ventes:
  - Le client a la possibilité d'obtenir des conditions fixes pour ses besoins annuels.
  - Au cours de cette période, d'éventuelles adaptations des prix seront prises en compte.
  - Le client a le libre choix des modules et du matériel auxiliaire. Le client est responsable de l'assemblage des rigoles d'écoulements d'eau avec les supports en caoutchouc. Les rigoles d'écoulement d'eau, les modules CREA et ADAPTO ne peuvent pas être achetés assemblés par le biais du contrat.

En cas de modifications sur les produits, la remise annuelle sur la quantité peut également être appliquée à la nouvelle génération de produits, les quantités et les remises continuant à correspondre aux quantités commandées, mais les prix correspondant à ceux de la nouvelle génération de produits. Si le client le souhaite, il peut également acheter jusqu'au bout la génération de produits existante, auquel cas la quantité restante doit être achetée dans un délai de 60 jours ouvrables. Le client a le droit de choisir.

Il est possible d'appliquer également aux nouveaux produits la remise sur le volume des ventes, le volume vendu et les remises convenues restant en vigueur. Si le client le souhaite, il peut également acheter jusqu'au bout la génération de produits existante, auquel cas la quantité restante doit être achetée dans un délai de 60 jours ouvrables. Le client a le droit de choisir.

- c) Acomptes
  - Un contrat prévoit le versement d'une caution en guise de garantie d'exécution.
  - Le client s'engage à acheter le volume de vente dans le délai convenu. Si le volume des ventes n'est pas atteint en totalité, une partie de la caution, correspondant à la remise sur le volume des ventes non atteint, reviendra à 3S. La différence avec la caution versée sera créditée au client.
- d) Dates de livraison
  - Les dates d'appel pour les livraisons partielles sont convenues dans le contrat. Les dates d'appel doivent être confirmées au moins 30 jours avant la date de livraison souhaitée, sinon les marchandises seront mises à disposition pour la livraison. Jusqu'à cette date, les dates d'appel peuvent être reportées pendant la durée du contrat.
- e) Exclusion
  - La fenêtre de toit MegaSlate est exclue de la remise sur le volume des ventes.

### 5.5 Remise de courtage

Les remises de courtage s'appliquent article par article et sont calculées, après déduction d'éventuelles remises client, sur la valeur résiduelle de l'article en fonction du nombre de pièces commandées.

Le modèle d'achat courtier n'est disponible que pour les clients exclusifs dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à CHF 250 000. Les remises de courtage ne s'appliquent qu'aux articles énumérés dans la rubrique «Prix de courtiers».

Les commandes des courtiers sont traitées dans une commande unique.

Les articles de courtiers sont livrés directement par le fabricant au client sans stockage intermédiaire ni traitement par 3S. Le transport du fabricant au client est facturé en conséquence. Conditions générales s'appliquant aux commandes de courtiers et aux remises de courtage:

- i) Les articles de courtiers sont vendus exclusivement sous forme d'unités de conditionnement entières, suivant les tailles de lot figurant dans la liste «Prix de courtiers».
- ii) La quantité réellement livrée peut être limitée par 3S lors de la confirmation de commande en cas d'insuffisance de capacités.
- iii) Le délai de livraison est de 90 jours ouvrables maximum après la date de la commande. La date de livraison exacte dépend des capacités du fabricant et est librement choisie par 3S dans le délai de livraison.
- iv) La date de livraison définitive sera communiquée au client 5 jours ouvrables à l'avance et est contraignante.
- v) L'état de préparation au stockage relève de la responsabilité du client. Il incombe au client d'être doté des outils de déchargement et de stockage appropriés.

Les commandes de courtiers contiennent un acompte de 30% et sont fermes.

La fabrication et le délai de livraison commencent à la réception de l'acompte.

## 6 Report, annulation, retour

### 6.1 Report

Le report par le client de l'enlèvement de marchandises déjà fabriquées entraîne des frais de stockage conformément à la liste des prix. Les reports requièrent la forme dactylographiée.

### 6.2 Annulation

Les annulations requièrent la forme dactylographiée.

#### a) Objets

Les commandes d'objets sont fermes et ne peuvent pas être annulées.

#### b) Remise sur le volume des ventes

L'accord peut être résilié par l'une ou l'autre des parties à la fin de la période convenue sans indication de motifs. La résiliation doit être faite par écrit avec un délai de préavis de 30 jours avant l'expiration de la durée du contrat.

En cas d'annulation des quantités résiduelles et de résiliation anticipée du contrat ou si le volume des ventes n'a pas été entièrement atteint, une partie de la caution, correspondant à la remise sur le volume des ventes non atteint, reviendra à 3S. La différence avec la caution versée sera créditée au client.

En cas d'annulation avant la fabrication, des frais d'annulation d'un montant égal à l'acompte seront facturés.

Les annulations après le début de la fabrication ne sont pas possibles.

### 6.3 Retour

Les retours sont exclus.

## 7 Installation

Le partenaire spécialisé est responsable de l'installation professionnelle du système conformément aux instructions d'installation ainsi qu'aux dispositions et lois respectivement en vigueur.

## 8 Livraison

Incoterms 2020: en principe, tous les prix s'entendent FCA (emballés départ usine).

Le transport est proposé et facturé sur demande (DAP). Si l'option de transport ou de déchargement souhaitée diffère des Incoterms, le client doit en informer 3S au plus tard lors de la commande. Sans notification correspondante du client, le DAP s'applique par défaut.

## 9 Enlèvement

FCA prêt pour enlèvement à CH-3645 Gwatt (Thoune), Schorenstrasse 39 (Incoterms 2020) pendant les heures d'ouverture conformément à la liste de prix et au site web.

## 10 Délais de livraison

### 10.1 Matériel en stock non assemblé

Pour les petites quantités, le délai de livraison avec transport de la part de 3S est de 5 jours ouvrables pour le matériel en stock non assemblé tel que panneaux de toit, rigoles d'écoulement non assemblées, crochets, vis et autre matériel de fixation.

- a) Le matériel en stock non assemblé en lots de taille correspondant au conditionnement de l'entrepôt (cartons, palettes) peut être enlevé par le client directement à la sortie des marchandises de 3S après un préavis de 8 heures déposé auprès du service administratif de 3S. La quantité réelle disponible dépend de l'état général des livraisons de 3S et est définie par cette dernière en fonction de la situation.
- b) Le matériel en stock non assemblé dans des tailles de lot spécifiques au client (pcs., m) peut être enlevé directement à la sortie des marchandises de 3S, pendant les heures d'ouverture, après un préavis d'au moins 24 heures.

### 10.2 Rigoles d'écoulement d'eau assemblées

Le délai de livraison pour le matériel assemblé en stock est de 10 jours ouvrables et de 15 jours ouvrables avec transport de la part de 3S.

### 10.3 Pièces fabriquées à la demande du client

- a) MODULE STANDARD INDACH MegaSlate II: le délai de livraison, transport compris est de 5 jours ouvrables.
- b) MODULE STANDARD FASSADE MegaSlate II: le délai de livraison, transport compris peut s'étendre jusqu'à 40 jours ouvrables. Pour les quantités plus importantes: délai de livraison sur demande. Les quantités plus importantes sont livrées en plusieurs livraisons partielles.
- c) MegaSlate II FLAIR: délai de livraison avec transport sur demande. Les quantités plus importantes sont livrées en plusieurs livraisons partielles.
- d) MODULE STANDARD SkySlate: délais de livraison sur demande.
- e) MODULE HYBRIDE: le délai de livraison, transport compris peut s'étendre jusqu'à 40 jours ouvrables.
- f) MODULE THERMIQUE: le délai de livraison, transport compris peut s'étendre jusqu'à 40 jours ouvrables.
- g) MODULES CREA et ADAPTO: le délai de livraison, transport compris peut s'étendre jusqu'à 40 jours ouvrables.
- h) RAMPE SOLAIRE: le délai de livraison, transport compris est de 25 jours ouvrables. Délai de livraison sur demande pour les projets plus importants.
- i) FENÊTRE DE TOIT: le délai de livraison dépend de la version. Pour la version standard au format L, le délai est de 10 jours ouvrables. Options et autres tailles sur demande.
- j) MODULE LAISSANT PÉNÉTRER LA LUMIÈRE VSG: délais de livraison sur demande.
- k) MODULES SPÉCIAUX: délais de livraison sur demande.
- l) DIRECTION DES TRAVAUX, obligatoire pour les premières installations: 25 jours ouvrables après la commande.
- m) SÉRIE PILOTE et INSTALLATIONS PILOTES: délais de livraison sur demande.

### 10.4 Supplément pour livraison express

Si le client souhaite une mise à disposition accélérée du matériel, il lui sera facturé un supplément pour livraison express conformément à la liste des prix. Les livraisons express dépendent de la disponibilité et ne peuvent pas être garanties.

## 11 Validité

Ces conditions s'appliquent à partir du 09 mai 2022 et annulent toutes les versions précédentes.